



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2015
RESOLUTIONS ADOPTEES

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2014, et entendu lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2014, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice 2014	:	87.677.456 D
▶ Report antérieur	:	480.534 D
		<hr/>
Total:		88.157.990 D

Répartition :

▶ Réserve pour réinvestissements exonérés	:	59.202.607 D
▶ Report à nouveau	:	28.955.383 D
		<hr/>
Total :		88.157.990 D

Cette résolution est adoptée à la majorité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires des dividendes au titre des bénéfices antérieurs à 2014 pour un montant de 45.000.000 dinars, soit 0,300 dinars par action.

Le montant de ces dividendes sera prélevé sur le poste « autres réserves » figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2013 et sera mis en paiement à partir du 26 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Quatrième résolution :

La réserve à régime spécial relative aux plus-values sur cession d'actions, constituée en 2008, pour un montant de 2.664.280 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au poste de réserves de prévoyance.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2015-2016-2017) les mandats d'administrateur de : Mme Henda EL FEKIH, M. Aziz MEBAREK, M. Zouhair KHARRAT, Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et ASTREE.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités règlementaires au titre de l'exercice 2015 à trois cent cinquante mille dinars par an (350.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une durée de trois ans (2015-2016-2017) les mandats des commissaires aux comptes :

Cabinet AMC Ernst & Young, représenté par Monsieur Noureddine Hajji

Cabinet M.S. Louzir Deloitte, représenté par Monsieur Mohamed Louzir

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à la majorité



BANQUE DE TUNISIE
BILAN APRES REPARTITION
Exercice clos le 31 Décembre 2014

(Unité = en 1000 DT)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc.-14	déc.-13	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	88 372	166 380	-46,9%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	139 086	108 049	28,7%
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	3 195 652	3 057 252	4,5%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	258 413	179 932	43,6%
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	279 195	244 684	14,1%
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	45 389	38 163	18,9%
AC7	Autres actifs	3.7	23 407	31 888	-26,6%
TOTAL ACTIF			4 029 514	3 826 349	5,31%
PASSIF	Rubriques	Notes	déc.-14	déc.-13	variation
PA1	BCT		0	0	
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4.1	241 304	394 039	-38,8%
PA3	Dépôts de la clientèle	4.2	2 922 394	2 680 214	9,0%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.3	82 593	44 152	87,1%
PA5	Autres passifs	4.4	200 270	167 669	19,4%
TOTAL PASSIF			3 446 561	3 286 074	4,88%
CAPITAUX PROPRES		Notes	déc.-14	déc.-13	variation
CP1	Capital social	5.1	150 000	150 000	0,0%
CP2	Réserves légales et statutaires	5.2	399 721	340 518	17,4%
CP3	Autres réserves		4 277	49 277	-91,3%
CP5	Report à nouveau		28 955	481	5925,6%
TOTAL CAPITAUX PROPRES			582 953	540 275	7,90%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 029 514	3 826 349	5,31%



BANQUE DE TUNISIE

Etat d'évolution des capitaux propres au 31/12/2014

(Unité = 1000 DT)

Description	Capital social	Réserves légales	Réserves Statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres au 31/12/2014 (Avant affectation)	150 000	15 000	101 215	13 281	211 022	481	49 277	87 677	627 953
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	59 203	28 474	-	-87 677	-
Reclassement réserves à régime spécial	-	-	2 664	-2 664	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-45 000	-	-45 000
Capitaux propres au 31/12/2014 (Après affectation)	150 000	15 000	103 879	10 617	270 225	28 955	4 277	0	582 953